

Pour la défense des libertés publiques

Retrait du projet de « sécurité globale »

Retrait des décrets sur le fichage des militant·es

Retrait du projet de loi sur « les séparatismes »

Arrêt des poursuites contre les militant·es syndicalistes, associatif·ves et du mouvement social



Le projet de loi sécurité globale menace nos libertés : interdiction de filmer les interventions policières, utilisation de drones, contrôles... Le nouveau schéma de maintien de l'ordre marque aussi le tournant autoritaire de ce gouvernement, renforcé par les décrets sur le fichage des militant·es et de leurs appartenances syndicales, leurs opinions politiques, religieuses, philosophiques et même leur mode de vie. C'est un véritable glissement liberticide vers une société de la surveillance et du contrôle de plus en plus autoritaire de la population.

Manifestons le 30 janvier dans l'Allier

Montluçon, pl. Piquand

à 11h

Moulins, préfecture

Vichy, pl. de la Poste

La mobilisation importante de centaines de milliers de personnes tout au long du mois de décembre pour demander le retrait pur et simple de ce projet de loi liberticide, a contraint le gouvernement à retirer l'article 24. Pourtant, celui-ci est réintroduit dans la loi sur le séparatisme et le projet de loi dit « de sécurité globale » poursuit son cheminement parlementaire, le gouvernement restant sourd aux revendications des manifestants, des démocrates et des organisations syndicales, associatives, politiques...

Ce gouvernement utilise la crise sanitaire pour accélérer ses projets de démantèlements mais profite aussi lâchement de cette période pour entraver toute contestation de sa politique.

Les gouvernements qui cassent les acquis sociaux et démocratiques (services publics, conventions collectives, Code du travail...) multiplient les entraves à la contestation que leurs décisions provoquent. Et lorsque tous ces libéraux voient dans cette pandémie et le confinement qu'elle permet, l'opportunité d'accélérer la casse libérale de toutes les positions acquises par des décennies de luttes, ils accélèrent également les restrictions dans le domaine des libertés. C'est dans cette logique qu'intervient la loi de « sécurité globale » qui s'ajoute à plus de trente lois répressives et de surveillance en 25 ans.

Une fois de plus, une législation présentée comme antiterroriste viendrait introduire une nouvelle faille dans le droit commun susceptible de se retourner contre d'autres cibles. Quand un Etat autoritaire et inégalitaire s'affirme toujours plus au détriment d'un état démocratique et égalitaire, la criminalisation du mouvement social et du syndicalisme s'accroît. Chaque semaine qui passe est l'occasion de défendre des militant·es et des syndicalistes traduits devant des tribunaux pour simple exercice de leurs mandats. C'est inacceptable et nous ne l'accepterons pas. Les patrons privés ou publics sont à bonne école et répriment avec zèle.

Syndicalistes, militantes féministes, militants des droits de l'Homme, militantes écologistes, agriculteurs et associations fichés par la « cellule Demeter », militants politiques, journalistes, soutiens aux sans-papiers, Gilets Jaunes ou simples citoyen·nes...

**Nous pouvons toutes et tous être victimes de la répression
ou de la violence d'un état policier.**

Nous devons, ensemble, arracher le retrait de ce projet sécuritaire.

A l'appel de : Amnesty International 03, Attac Vichy, CNT-SO 03, Confédération Paysanne 03, Europe Ecologie Les Verts 03, France insoumise 03, FSU 03, Libre Pensée 03, Ligue de l'Enseignement 03, POI 03, République et Socialismes 03, RESF 03, Solidaires Allier, UCL 03, UD FO 03.